



Communiqué de presse

Paris, le 18 mai 2020

## Maintien du dialogue social en temps de crise

### **Docaposte propose un outil de vote électronique permettant l'organisation à distance des instances représentatives du personnel (IRP) dans les entreprises et les organismes publics**

**Afin d'accompagner la continuité du dialogue social malgré les contraintes posées par la crise, Docaposte propose un outil de vote électronique dédié aux instances représentatives du personnel du secteur privé et des organismes publics, développé par sa marque Voxaly. Conforme aux mesures d'urgence prises par le gouvernement dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, cette solution simple et facile à mettre en œuvre délivre immédiatement les résultats des votes pour tous les participants.**

Cet outil de vote électronique développé en mode SaaS par Voxaly, marque de Docaposte, permet à chaque élu et/ou participant, d'exprimer officiellement son vote, de façon totalement anonyme et sécurisé, quelle que soit sa situation géographique et quel que soit le terminal digital utilisé (ordinateur, tablette ou smartphone).

Sa mise en œuvre extrêmement rapide, réalisable en quelques heures, et sa simplicité d'utilisation en font un outil de vote en séance totalement adapté à la situation actuelle de crise mais également à la gestion des élections de demain.

Il permet :

- au président et/ou au secrétaire de séance : de créer les réunions et délibérations, envoyer les invitations à voter, ouvrir, suivre et clôturer les votes en temps réel, dépouiller et partager les résultats.
- aux participants/élus (CSE, CAP/CT...) : de s'authentifier de façon sécurisée, consulter et voter les délibérations via un smartphone, une tablette ou un ordinateur.
- à tous les participants : d'accéder instantanément aux résultats pour chaque délibération.

*« Notre outil de vote en réunion IRP permet d'organiser facilement les réunions avec les élus, tout en garantissant le secret absolu des votes. Un simple smartphone suffit et les résultats sont disponibles instantanément pour chacun des participants »* précise Emmanuel Grua, Directeur général de Voxaly.

Durant cette période exceptionnelle, les entreprises et les organismes de la fonction publique ont un besoin accru de consulter leurs représentants du personnel et/ou leurs élus. C'est pourquoi le recours au vote électronique pour les instances représentatives du personnel a été légalisé par deux textes récemment mis en place par le gouvernement. Pour le secteur privé, il s'agit de l'ordonnance n° 2020-389 du 1<sup>er</sup> avril 2020 portant mesures d'urgence relatives aux instances représentatives du personnel. Pour le secteur public, il s'agit de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

<https://www.voxaly.com/besoins/outil-de-vote-electronique-reunions-cse-cap-ct/>

<https://www.voxaly.com/landing/vote-a-distance-pour-collectivites/>

### **VOXALY, l'expertise de Docaposte en matière de vote électronique**

Leader dans le domaine des élections et expert du vote électronique depuis près de 15 ans, l'expertise de Voxaly intègre également le pilotage du dialogue social dans l'entreprise, avec une gamme d'outils dédiés aux équipes RH, relations sociales et instances représentatives du personnel. En complément de son savoir-faire, de sa parfaite maîtrise des processus de gestion des élections et des relations sociales, Voxaly possède également une forte culture en épargne salariale, et plus largement bancaire.

Depuis près de 15 ans, Voxaly accompagne les organisations et conçoit des solutions digitales sur-mesure en matière d'actionnariat : plus de 1500 clients pour 120 millions d'électeurs ont fait confiance à Voxaly.

En 2019, Voxaly a organisé plus de 1500 élections de CSE pour plus de 1,7 million d'électeurs, pour tous types d'entreprises.

Voxaly est devenue une marque de Docaposte en septembre 2018.

### **A propos de DOCAPOSTE**

Filiale numérique du Groupe La Poste, Docaposte compte plus de 6 400 collaborateurs répartis sur près de 70 sites en France et à l'international et a réalisé 700M€ de chiffre d'affaires en 2019, en tenant compte de l'intégration de Softeam Group. Premier hébergeur Agréé de Données de Santé, la société héberge 45 millions de dossiers médicaux. Docaposte accompagne toutes les organisations dans leur transformation numérique et leur permet de l'accélérer, en confiance. Alliant conseils, plateformes collaboratives, expertise métier, capacités numériques et industrielles, Docaposte permet aux entreprises et administrations de concevoir, optimiser et digitaliser leurs processus métier et parcours de relation clients, employés, fournisseurs et citoyens. Docaposte apporte son conseil dans la co-crédation d'offres innovantes, opère des services couvrant les besoins métiers ou sectoriels et offre également un ensemble de solutions numériques clés en main : signature, archivage, vote...

Plus d'information sur [www.docaposte.com](http://www.docaposte.com)

### **Contact presse :**

Judith Martin-Tardivat, Alexis Charlet, Sophie Decaudin

judith@bprfrance.com – alexis@bprfrance.com – sophie@bprfrance.com

Tél : +33 1 83 62 88 12 / 88 17 / 88 11